

Juin 2003

PLAN NORD-AMÉRICAIN DE GESTION DE LA SAUVAGINE

RENFORCER les FONDEMENTS BIOLOGIQUES

2003

Orientation stratégique



Contenu

Contenu	1
Préface	1
I. Un héritage de conservation.....	3
II. Engagement envers l'avenir	5
III. Objectifs de populations de sauvagine de l'Amérique du Nord.....	7
IV. Nouvelle tendances.....	23
V. Amélioration de notre fondement scientifique.....	24
VI. Organisation institutionnelle.....	25
VII. Défis	26
VIII. Un regard vers l'avenir.....	29

Préface

Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (le Plan) a été élaboré en 1986 comme le cadre d'un projet de 15 ans en vue d'atteindre les objectifs de population et d'habitat de sauvagine jugés nécessaires pour répondre à la demande du grand public en Amérique du Nord. Les réalisations de conservation sous l'égide du plan ont été extraordinaires et, aujourd'hui, le plan est une réussite de conservation largement reconnu. Néanmoins, certains objectifs du plan original ne sont pas encore atteints et de nouveaux défis continuent de surgir. Le besoin d'une collaboration internationale dans la conservation de la ressource transfrontalière de la sauvagine continuera de se faire sentir dans l'avenir prévisible. Nous croyons que le renouvellement du Plan est justifié.

Le Comité du Plan a apporté des modifications régulières au Plan afin de tenir compte des changements biologiques, sociaux et économiques qui influent sur la situation de la sauvagine. Il reconnaît l'importance continue que les Nord-Américains accordent à la sauvagine et aux terres humides. L'objectif que nous visons en préparant le Plan de 2003 est celui de cerner les besoins, les priorités et les stratégies pour les quinze prochaines années, d'accroître la confiance des intervenants dans l'orientation des mesures du Plan et, chose plus importante encore, de guider les partenaires dans le renforcement des fondements biologiques de la conservation de la sauvagine nord-américaine. Pour ce faire, le Plan de 2003 est présenté en deux documents séparés. Le présent document, ***Orientation stratégique***, se compare, en sa longueur et en portée, au Plan de 1986 et aux mises à jour de 1994 et de 1998. Il vise les partenaires du Plan, les administrateurs d'organismes et les décideurs qui établissent l'orientation et les priorités pour la conservation dans les trois pays. Le document d'accompagnement, ***Cadre de mise en œuvre*** offre des renseignements détaillés des thèmes du Plan et comprend plusieurs annexes contenant de l'information à l'appui. Nous espérons que

les milliers de partenaires qui participent à la conservation de nos ressources naturelles trouveront ces deux documents utiles dans la poursuite de leur travail.

(Signatures des membres du Comité du Plan)

I. Un héritage de conservation

Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (le Plan) de 1986 a transformé la conservation des espèces sauvages fondée sur la coopération. Les plans précédents visaient les espèces et les voies de migration mis au point par les quatre conseils des voies de migration, et, plus tard, les plans nationaux de gestion de la sauvagine créés par les organismes américains et canadiens responsables de la faune. Ces activités antérieures ont toutefois permis aux gestionnaires de la sauvagine de comprendre qu'un plan international détaillé était nécessaire pour traiter de façon appropriée les besoins de conservation en matière de sauvagine de l'Amérique du Nord. Le Plan a amorcé un virage d'une gestion de la sauvagine dominée par la gestion des prises et la protection de l'habitat particulier à un site, à une gestion dans laquelle les gestionnaires de la sauvagine participent à des partenariats de conception en fonction de paysages durables dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.

La sauvagine a mené le Canada et les États-Unis, et ensuite le Mexique, à s'unir dans un effort de conservation continentale par l'intermédiaire du Plan et a encouragé la création de partenariats en matière de conservation comprenant divers intérêts des secteurs d'activités sociales, économiques et environnementales. L'objectif du Plan consiste à assurer le maintien de populations de sauvagine abondantes en préservant les paysages à l'aide des partenariats, un maintien guidé par des connaissances scientifiques éprouvées. Grâce à la croissance et au peaufinement consignés dans les mises à jour des plans de 1994 et de 1998, le Plan est devenu une approche de conservation définie par trois grandes visions.

- Les partenaires du Plan définissent et préparent les conditions de paysage nécessaires au soutien de populations de sauvagine;
- Les partenaires du Plan créent des alliances de large portée avec d'autres projets et communautés de conservation en vue de réaliser les objectifs du Plan;
- Les partenaires du Plan améliorent continuellement les fondements biologiques de la conservation de la sauvagine.

« L'objectif du Plan consiste à assurer le maintien de populations de sauvagine abondantes en préservant les paysages à l'aide des partenariats, un maintien guidé par des connaissances scientifiques éprouvées. »

Bien que ces visions soient en voie de réalisation dans l'ensemble du continent, l'information, les défis et les occasions de conservation évoluent sans cesse. La *Mise à jour de 2003* établit une nouvelle perspective de 15 ans pour la conservation de la sauvagine en Amérique du Nord, en évaluant et en déterminant les besoins, les priorités et l'orientation stratégique nécessaires à l'orientation de la conservation de la sauvagine au XXI^e siècle.

Le Plan de 1986 reconnaissait le fait que les dégradations à grande échelle des terres humides et des zones sèches attenantes nécessitaient une réaction globale, comprenant les paysages améliorés par le truchement de politiques gouvernementales, de programmes agricoles et forestiers et de programmes traditionnels de conservation des habitats. Les succès du Plan ont reposé sur la capacité de divers groupes intéressés d'établir et de maintenir des relations qui ont amélioré et élargi les approches concernant la sauvagine. L'ensemble des partenaires du Plan sont allés plus loin que les intérêts de la sauvagine et des autres espèces sauvages pour inclure les protecteurs des sols et des eaux, les groupes intéressés à l'aménagement des ressources en sols et en eaux et, de façon encore plus importante, les collectivités locales et les propriétaires de terres privées. Une reconnaissance accrue des avantages de la durabilité et une approche fondée sur les paysages ont aidé les partenaires du Plan à intégrer la conservation de la sauvagine dans de plus vastes contextes de conservation et de société.

Les principes suivants servent de fondement au Plan de 2003 et doivent guider toute mesure prise pour son soutien :

- La sauvagine est l'une des plus précieuses ressources naturelles d'Amérique du Nord.
- Les populations de sauvagine doivent être maintenues à des niveaux objectifs dans l'ensemble de leurs aires de répartition naturelles pour fournir à la fois des avantages écologiques et socioéconomiques.
- La protection des populations de sauvagine de l'Amérique du Nord et de leurs habitats nécessitent une planification à long terme et une collaboration étroite, en plus d'une coordination des activités de gestion au Canada, au Mexique, aux États-Unis et dans les autres pays importants pour la conservation de la sauvagine de l'Amérique du Nord.
- Les espèces résidentes et endémiques sont des composantes importantes du patrimoine en sauvagine de chaque nation, elles méritent une attention particulière et l'allocation de ressources significatives de la part des compétences où elles se trouvent.
- Les prises de subsistance et de chasse récréative gérées de la ressource renouvelable qu'est la sauvagine sont souhaitables et compatibles avec sa conservation.
- Souvent menés par les plans conjoints, les partenariats, parmi les organismes privés, les particuliers et les organismes gouvernementaux, sont le principal mécanisme de la réalisation des objectifs du Plan.
- La protection, la remise en état et la gestion à long terme des habitats de sauvagine nécessitent que les partenaires du Plan collaborent aux projets de conservation et de la collectivité dans la création de politiques et de programmes économiques, sociaux et de conservation qui soutiennent la santé écologique des paysages.
- La mise en œuvre du Plan se fonde sur des principes scientifiques solides et elle est guidée par une planification aux fondements biologiques; ces deux aspects ne cessent d'être peaufinés à la lumière de connaissances nouvelles, acquises par des évaluations et des recherches.

II. Engagement envers l'avenir

De nombreux objectifs originaux du Plan de 1986 concernant les niveaux de population de certaines espèces de sauvagine, les acres d'habitats conservés et les sommes amassées et utilisées ont été réalisés et dépassés. Bien que les horizons de la planification initiale de 15 ans aient été dépassés, le travail est loin d'être terminé. Les avantages découlant de la conservation pourraient être éphémères si les pressions menant à la diminution de la quantité d'habitats, et de la disponibilité et de la qualité des habitats se poursuivent, érodant ainsi les réalisations des 17 dernières années. Les défis sont nombreux. Les groupes intéressés aux espèces sauvages doivent traiter des changements socioéconomiques et environnementaux importants qui auront une

« Les avantages découlant de la conservation pourraient être éphémères si les pressions menant à la diminution de la quantité d'habitats, et de la disponibilité et de la qualité des habitats se poursuivent, érodant ainsi les réalisations des 17 dernières années. »

incidence sur la conservation de la sauvagine pour les années à venir. En même temps, un manque de connaissances de base relatives à la dynamique des populations chez certaines espèces de sauvagine entrave la mise au point de stratégies de conservation efficaces. Pour relever ces défis, des mesures agressives de conservation sont toujours nécessaires dans l'ensemble de l'aire de répartition des habitats de sauvagine en Amérique du Nord. Pour assurer l'héritage du Plan, les partenaires du Plan doivent continuer à aborder les besoins en matière de conservation décrits dans le Plan de 1986 ainsi que

les nouveaux défis et les nouvelles occasions du XXI^e siècle. Le sous-titre du Plan de 2003, *Renforcer les fondements biologiques*, reflète la croyance du Comité du Plan qu'un fondement scientifique solide doit étayer toutes les activités du Plan et être essentiel à la réussite continue du Plan en matière de conservation.

Les objectifs du Plan concernant la population de sauvagine se retrouvent dans toutes les activités du Plan. Ces objectifs se fondent sur l'abondance historique des espèces et le consensus établi parmi les intervenants s'intéressant à la sauvagine quant au nombre d'oiseaux nécessaire pour assurer la viabilité de la population et pour régulariser les prises et les autres formes d'activités récréatives du public. Ces objectifs peuvent seulement être atteints à l'aide d'une meilleure compréhension des conditions d'habitat nécessaires pour soutenir les niveaux de population visés. Le fondement biologique du Plan comprend donc les objectifs de population de la sauvagine, les objectifs en matière d'habitat et une meilleure compréhension des liens les unissant. Il comporte la compréhension écologique des facteurs qui touchent la répartition et l'abondance de la sauvagine, tout particulièrement les liens parmi les changements de

paysages (p. ex. la quantité d'eau disponible, l'utilisation des terres, la qualité des habitats et les mesures de conservation du Plan) et les taux de natalité, les taux de mortalité et la croissance de la population de la sauvagine. Notre compréhension des facteurs écologiques influant sur les populations de sauvagine fournit un cadre d'orientation à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies et des mesures de conservation, ce qui signifie que les connaissances biologiques de base constituent véritablement la pierre d'assise du succès du Plan.

Le Plan est une entreprise internationale de coopération qui met à contribution tous les ordres de gouvernement, les groupes autochtones, les organismes non gouvernementaux, les sociétés et les particuliers. Le Plan ouvre la voie en fournissant un projet de plan d'action convaincant et en habilitant les partenaires à travailler dans un cadre scientifique et organisationnel. En fin de compte, la réussite du Plan dépendra des partenariats efficaces parmi tous les secteurs de la société qui ont un rôle à jouer relativement à la conservation de la sauvagine. Le Plan est supervisé par un comité, dont les membres représentent les organismes responsables de la gestion de la sauvagine au Canada, aux États-Unis et au Mexique. La responsabilité de fournir une orientation au sein de la communauté concernée par la sauvagine en Amérique du Nord appartient au Comité du Plan qui travaille de concert avec les partenaires du Plan en vue d'assurer la qualité des activités du Plan, en recommandant des politiques et des programmes en matière de conservation de la sauvagine auprès des groupes appropriés et en facilitant la communication dans l'ensemble de la communauté s'intéressant à la sauvagine.

« En fin de compte, la réussite du Plan dépendra des partenariats efficaces parmi tous les secteurs de la société qui ont un rôle à jouer relativement à la conservation de la sauvagine. »

Des plans conjoints ont été établis comme moyen de mettre en œuvre le Plan et sont devenus les partenariats les plus importants dans la communauté du Plan¹. Ensemble, ils ont rassemblé plus de deux milliards de dollars américains pour combler les besoins en matière de conservation des habitats et des populations de sauvagine, incluant des mesures de conservation sur plus de neuf millions d'acres. Leur capacité manifeste d'obtenir un financement à partir de nombreuses sources est un atout important; moins connu est le rôle important que les plans conjoints ont joué pour améliorer les fondements biologiques du Plan en évaluant les hypothèses de planification en matière de conservation et l'efficacité des mesures de conservation. Un autre partenariat important du Plan est l'Équipe de soutien scientifique du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, un groupe de travail composé d'employés d'organismes fédéraux au niveau national, de représentants des conseils des voies de migration et de biologistes provenant des plans conjoints individuels. Ce groupe a été créé pour fournir des conseils techniques au Comité du Plan, particulièrement pour l'aider à renforcer les fondements biologiques du Plan et faciliter l'amélioration continue des programmes de conservation du Plan. Les conseils des voies de migration, les partenariats des

¹ La communauté du Plan se définit comme l'ensemble des organismes, des organisations, des groupes et des particuliers participant aux activités du Plan.

organismes responsables des espèces sauvages des États et des provinces s'occupant de la gestion des populations, sont représentés par les membres de toutes les institutions du Plan en vue d'assurer l'intégration des activités du Plan aux stratégies de gestion des prises.

III. Objectifs de populations de sauvagine de l'Amérique du Nord

L'Amérique du Nord abrite 48 espèces de canards, d'oies et bernaches et de cygnes, dont la plupart dépendent d'habitats dans au moins deux pays pour compléter leur cycle de vie. Quarante-deux espèces en Amérique du Nord et dans d'autres pays sont transfrontalières. Deux espèces méridionales, l'Érismature routoutou et le Canard musqué sont partagées entre le Mexique et les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, et une espèce, l'Oie empereur, est partagée entre les États-Unis et la Russie; les diverses espèces de canards de mer se déplacent entre l'Alaska, la Russie, le Canada arctique et le Groenland pendant ou non les périodes de la reproduction. Trois autres espèces sont des espèces endémiques non migratrices de l'archipel d'Hawaii. Les objectifs de populations ont été établis pour de nombreuses espèces, races et populations de sauvagine. Puisque bon nombre de sauvagine ont besoin d'habitats dynamiques, les objectifs démographiques fixés par le Plan reflètent la taille moyenne des populations en relation avec un ensemble normal de conditions environnementales.

« Les objectifs de populations permettent au Plan d'aller au-delà du simple concept de la conservation des terres humides en l'étayant à l'aide des termes explicites de conservation des espèces. »

Les objectifs de populations de sauvagine fixés par le Plan remplissent trois importantes fonctions. D'abord, les objectifs de populations permettent au Plan d'aller au-delà du simple concept de la conservation des terres humides en l'étayant à l'aide des termes explicites de conservation des espèces. Ensuite, des objectifs de populations bien définis procurent une structure permettant d'orchestrer des initiatives de planification régionale cohérentes et de juger de leur succès. Enfin, la comparaison des objectifs de populations avec les données de surveillance permet d'évaluer objectivement le statut de la sauvagine de l'Amérique du Nord.

Les objectifs de populations établis dans le cadre du Plan sont conçus de manière à être simples et faciles à communiquer. Ils sont examinés afin d'assurer la conformité à d'autres objectifs de gestion de la sauvagine de l'Amérique du Nord, comme ceux

établis par les conseils des voies de migration. Enfin, tous les objectifs de populations du Plan sont quantitatifs et comparables aux résultats obtenus par les programmes opérationnels de surveillance.

Le Plan a pour objectif général, depuis sa création en 1986, de maintenir ou de rétablir la répartition traditionnelle de la sauvagine en Amérique du Nord, conformément aux habitudes de longue date d'utilisation de la sauvagine. Il est également reconnu que des prises gérées de sauvagine sont souhaitables et en harmonie avec la conservation. La gestion des prises de sauvagine et la conservation des habitats sont interreliées, et leur succès est stimulant tant pour l'une que pour l'autre. Des objectifs complémentaires, conformes à la viabilité à long terme des populations et à l'utilisation par l'humain des ressources en sauvagine devraient par conséquent les guider.

Deux termes sont définis aux fins du Plan :

Population : terme général qui, selon le contexte, fait référence à un groupe d'oiseaux composé d'au moins une espèce (p. ex. la population nord-américaine de fuligules renvoie à la population continentale du Petit Fuligule et du Fuligule milouinan) et/ou race dont on fait la distinction aux fins de gestion ou de conservation. La gestion ne signifie pas nécessairement la gestion des prises; elle peut également faire référence à la planification et à la mise en œuvre de la conservation de l'habitat seulement.

Race : fait référence à une sous-espèce distincte quant à la taxinomie.

Les objectifs visés pour les populations reproductrices de canards découlent des niveaux moyens de la population reproductrice des années 1970 ou des plans de gestion axés sur une espèce en particulier (tableau 1). Les années 1970 sont représentatives d'un ensemble de conditions environnementales dans la région des prairies-parcs. En effet, au cours de cette décennie, les populations de canards étaient considérées généralement comme étant suffisantes pour répondre à la demande des utilisateurs pour la consommation et la non-consommation. Les objectifs relatifs aux espèces individuelles de canards et aux populations, ainsi que leurs statuts différents actuels sont aussi présentés dans le tableau 1. Des 14 espèces, groupes d'espèces ou races pour lesquels des objectifs ont été fixés, 11 tendent à demeurer stables ou à augmenter en fait d'abondance à long terme.

Tableau 1. Objectifs des populations reproductrices, situation récente et tendances à long terme concernant les canards (par milliers de canards).

Espèce/groupes d'espèce/race	Objectif^a	Taille moyenne de la population (1993-2002)^b	Tendance à long terme (1970-2002)
Canard colvert	8 200	8 416	Stable
Canard pilet	5 600	2 765	Décroissante
Canard noir	640 ^c	381 ^c	Décroissante ^d
Canard brun, race de la Floride ^e	9,4 ^f	11 ^f	Croissante ^g
Canard chipeau	1 500	2 884	Croissante
Canard d'Amérique	3 000	2 578	Stable
Sarcelle d'hiver	1 900	2 386	Croissante
Sarcelle à ailes bleues et Sarcelle cannelle	4 700	5 642	Stable
Canard souchet	2 000	3 161	Croissante
Canard d'Hawaï	5 000	2 500 ^h	Stable ^h
Canard de Laysan ^e	10 500	300 ^h	Stable ^h
Fuligule à tête rouge	640	796	Stable
Fuligule à dos blanc	540	648	Stable
Petit Fuligule et Fuligule milouinan	6 300	4 051	Décroissante

^aLes objectifs concernant les canards sont fondés sur le relevé des populations reproductrices et des habitats de sauvagine, zone de relevé traditionnelle (WBPHS-ART), strates 1 à 18, 20 à 50 et 75 à 77, et représentent les estimations de populations moyennes de 1970 à 1979, sauf sur indication du contraire.

^bLes estimations de la taille moyenne des populations sont pour le WBPHS-ART, sauf sur indication du contraire.

^cL'objectif de population du Canard noir a été élaboré à partir des prévisions d'un modèle qui établissait un rapport entre les dénombrements du relevé de la sauvagine du milieu de l'hiver et les estimations de population tirées du relevé par quadrat des populations reproductrices de sauvagine effectué dans l'Est du Canada. L'objectif correspond à la partie de l'aire de reproduction du Canard noir échantillonnée au cours du relevé par quadrat. La taille moyenne de la population enregistrée pour les Canards noirs provient également du relevé par quadrat et s'applique à la période s'étendant de 1993 à 2001. Pour des fins de gestion, les objectifs visés pour le Canard noir ont été répartis en trois parties de l'aire de reproduction : l'Est, le Centre et l'Ouest. À l'avenir, les estimations combinées des relevés effectués par appareil à voile fixe et par hélicoptère seront évaluées pour le suivi et l'établissement des objectifs pour cette espèce.

^dSelon les données du relevé du milieu de l'hiver.

^eNon partagée entre deux ou plusieurs pays signataires. La gestion relève du pays dont les frontières coïncident avec l'aire de répartition de l'espèce, de la sous-population ou de la race.

^fL'objectif concernant le Canard brun, race de la Floride, s'applique à la partie de l'aire de reproduction de cette race échantillonnée par le Florida Mottled Duck Survey (FMDS). L'objectif pour la race de la Floride du Canard brun est établi selon les estimations de la taille moyenne de la population de 1985 à 1989. La taille moyenne de la population enregistrée est celle de la période s'étendant de 1994 à 2000.

^gDe 1994 à 2000.

^hLes espèces d'Hawaï sont surveillées par le truchement du Hawaiian Waterbird Survey. Les estimations de la taille moyenne de la population correspondent aux années 2001 et 2002.

Tableau 2. Estimations et tendances de populations de canards reproducteurs en Amérique du Nord (en milliers de canards).

<i>Espèce, sous-population et race^b</i>	De 1993 à 2002			
	<i>Estimation moyenne^a des populations</i>			<i>Tendance à long-terme (1970-2002)</i>
	<i>Continental^e</i>	<i>Zone de relevé traditionnelle^e</i>	<i>Autres zones de relevés^e</i>	
Canard colvert	13 000	8 416	3 361	stable
Canard du Mexique ^d	56	ne s'applique pas	ne s'applique pas	croissante ^e
Canard pilet	3 600	2 765	161	décroissante
Canard noir	910	34	381 ^f	décroissante ^f
Canard brun	660	ne s'applique pas	11	stable ^e
Race de la Floride ^d	30	ne s'applique pas	11 ^g	croissante ^g
Race de la côte ouest du golfe	630 ^h	ne s'applique pas	ne s'applique pas	stable ^e
Canard chipeau	3 900	2 884	449	croissante
Canard d'Amérique	3 100	2 578	383	stable
Sarcelle d'hiver	3 900	2 386	612	croissante
Sarcelle à ailes bleues et Sarcelle cannelle	7 500	5 642	900	stable
Sarcelle à ailes bleues	7 240	non différenciée	649	stable
Sarcelle cannelle	260	non	30	stable ^e

<i>Espèce, sous-population et race^b</i>	De 1993 à 2002			
	<i>Estimation moyenne^a des populations</i>			<i>Tendance à long-terme (1970-2002)</i>
	<i>Continental^e</i>	<i>Zone de relevé traditionnelle^e</i>	<i>Autres zones de relevés^e</i>	
		différenciée		
Canard souchet	3 800	3 161	267	croissante
Canard d'Hawaï ^d	2 500	ne s'applique pas	2 500	stable
Canard de Laysan ^d	300	ne s'applique pas	300	stable
Canard branchu	4 600	ne s'applique pas	653	croissante ^e
Population de l'Est	4 400	ne s'applique pas	629	croissante ^e
Population de l'Ouest	200	ne s'applique pas	24	croissante ^e
Canard musqué ^d	30	ne s'applique pas	ne s'applique pas	décroissante ^e
Dendrocygnes	215	ne s'applique pas	ne s'applique pas	croissante ^e
Dendrocygne fauve	inconnue	ne s'applique pas	ne s'applique pas	croissante ^e
Dendrocygne à ventre noir	inconnue	ne s'applique pas	ne s'applique pas	croissante ^e
Fuligule à tête rouge	1 200	796	217	stable
Fuligule à dos blanc	740	648	50	stable
Fuligules	5 200	4 051	525	décroissante
Petit Fuligule	4 400	3 484 ⁱ	525	décroissante ^f

<i>Espèce, sous-population et race^b</i>	De 1993 à 2002			
	<i>Estimation moyenne^a des populations</i>			<i>Tendance à long-terme (1970-2002)</i>
	<i>Continental^e</i>	<i>Zone de relevé traditionnelle^e</i>	<i>Autres zones de relevés^e</i>	
Fuligule milouinan	800	568 ⁱ	ne s'applique pas	stable ^f
Fuligule à collier	2 000	1 065	679	croissante
Érismature rousse	1 100	566	189	croissante
Érismature routoutou ^d	6	ne s'applique pas	ne s'applique pas	inconnue
Arlequin plongeur	252	ne s'applique pas	17	stable ^e
Population de l'Est	2	ne s'applique pas	ne s'applique pas	stable ^e
Population de l'Ouest	250	ne s'applique pas	25	stable ^e
Harelde kakawi	1 000	171	112	décroissante ^e
Eiders	1 643	11	27	décroissante ^e
Eider à tête grise	575	non différenciée	ne s'applique pas	décroissante ^e
Eider à duvet	1 050	non différenciée	ne s'applique pas	décroissante ^e
Race américaine	300	non différenciée	ne s'applique pas	décroissante ^e
Race du Nord ^d	550	non différenciée	ne s'applique pas	décroissante ^e

<i>Espèce, sous-population et race^b</i>	De 1993 à 2002			
	<i>Estimation moyenne^a des populations</i>			<i>Tendance à long-terme (1970-2002)</i>
	<i>Continental^e</i>	<i>Zone de relevé traditionnelle^e</i>	<i>Autres zones de relevés^e</i>	
Race de la baie d'Hudson ^d	100	non différenciée	ne s'applique pas	décroissante ^e
Race du Pacifique	100	non différenciée	5	décroissante ^e
Eider de Steller	1	non différenciée	1	décroissante ^e
Eider à lunettes	17	non différenciée	17	décroissante
Macreuses	1 600	899	15	décroissante
Macreuse noire	400	non différenciée	ne s'applique pas	décroissante ^e
Macreuse à front blanc	600	non différenciée	1	décroissante ^e
Macreuse brune	600	non différenciée	14	décroissante ^e
Garrots	1 000	749	223	stable
Garrot à œil d'or	750	non différenciée	43	stable
Garrot d'Islande	250	non différenciée	180	stable ^e
Population de l'Est	5	non différenciée	non différenciée	stable ^e
Population de l'Ouest	250	non différenciée	180	stable ^e

Espèce, sous-population et race^b	De 1993 à 2002			
	Estimation moyenne^a des populations			Tendance à long-terme (1970-2002)
	Continental^e	Zone de relevé traditionnelle^e	Autres zones de relevés^e	
Petit Garrot	1 400	931	358	croissante
Harles	1 600	699	794	croissante
Harle couronné	350	non différenciée	230	croissante ^e
Harle huppé	250	non différenciée	9	croissante ^e
Grand Harle	1 000	non différenciée	235	croissante ^e

^aLes estimations de la zone de relevé traditionnelle ont été tirées du relevé des populations reproductrices et des habitats de sauvagine (WBPHS), strates 1-18, 20-50, 75-77. Les estimations d'autres zones de relevés ont été tirées de certaines combinaisons de strates du WBPHS (51-57, 62-69), du relevé par quadrats des populations reproductrices de sauvagine également effectué dans l'Est du Canada, et des relevés d'états concurrents, provinciaux ou régionaux de la sauvagine reproductrice en Colombie-Britannique, en Californie, au Colorado, au Connecticut, au Delaware, en Floride, en Louisiane, au Maryland, au Massachusetts, au Michigan, au Minnesota, au Nebraska, au Nevada, au New Hampshire, au New Jersey, à New York, en Oregon, en Pennsylvanie, au Rhode Island, au Utah, au Vermont, en Virginie, à Washington, au Wisconsin et au Wyoming. Lorsqu'un relevé n'était pas terminé chaque année entre 1993 et 2002, ou lorsque les données n'étaient pas disponibles, les estimations moyennes étaient calculées en se servant des estimations disponibles pour cette période de temps. Les estimations continentales comprennent les estimations des zones faisant l'objet de relevés et les estimations brutes des populations en dehors des zones faisant l'objet de relevés fondées sur une étude de dérivation des prises récemment terminée, les rapports d'experts et les données des relevés hivernaux ou les relevés de recherche visant un but précis. Les estimations continentales pour les espèces tels les Canards musqués, les dendrocynnes, les Érismaures routoutous et de nombreux canards de mer sont établies selon quelques données et sont particulièrement fondées sur des spéculations.

^b Les sous-populations sont distinguées lorsqu'il y a évidence considérable d'alopatrie. Les races sont également distinguées selon leur classification taxinomique actuelle et font référence à des sous-espèces génétiquement distinctes. La délimitation taxinomique montrée dans le présent tableau a pour but d'aider l'élaboration de stratégies régionales de conservation d'habitats et ne vise pas à supplanter les autres ententes internationales concernant le niveau organisationnel approprié pour la gestion des espèces.

^c « Non différenciée » signifie que le protocole de relevé ne permet pas la discrimination à un niveau taxinomique particulier. « Ne s'applique pas » signifie que l'espèce, la race ou la sous-population n'est pas enregistrée dans la catégorie « Zone de relevé traditionnelle » du WBPHS ou dans les relevés représentés par la catégorie « Autre zone de relevé ».

^d Non partagée entre deux ou plusieurs pays signataires. La gestion relève du pays dont les frontières coïncident avec l'aire de répartition de l'espèce, de la sous-population ou de la race.

^eLes estimations de tendances sont fondées sur diverses sources de données (p. ex. relevé du milieu de l'hiver, Relevé des oiseaux nicheurs, dénombrements publiés) autres que les estimations de populations reproductrices du WBPHS. En règle générale, on accorde moins de fiabilité à ces estimations.

^f De 1993 à 2001.

^g De 1994 à 2000.

^h L'estimation démographique hivernale.

ⁱL'estimation pour les Petits Fuligules dans la zone de relevé traditionnelle a été calculée d'après les strates 1-7, 12, 14-18, 20-50, 75-75 du WBPHS à l'extérieur de la toundra. L'estimation pour les Fuligules milouinans dans la zone de relevé traditionnelle a été calculée d'après les strates 8-11 et 13 à l'intérieur de la toundra. Elles ne peuvent être considérées que comme des estimations brutes puisque quelques mélanges entre les Petits Fuligules et les Fuligules milouinans se produisent dans les strates de la toundra et boréales du Nord.

Le Plan reconnaît 35 populations parmi 7 espèces d'oies et bernaches et établit des objectifs à atteindre pour 28 populations. Les populations d'oies et bernaches occupent des aires traditionnelles de reproduction et d'hivernage chaque année et se déplacent entre ces régions par des voies de migration traditionnelles. Ces déplacements rendent les populations individuelles sujettes à des facteurs distincts influençant le recrutement et la mortalité et justifient fréquemment la planification d'une gestion propre à la population. Par conséquent, le Plan comprend des objectifs pour bon nombre de populations de Bernaches du Canada, d'Oies des neiges, d'Oies rieuses et de Bernaches cravants (tableau 3). Les objectifs de populations visés par le Plan pour les oies et bernaches ont été tirés de plans de gestion des populations d'oies et bernaches, existants, élaborés par les conseils des voies de migration. Ces plans prennent en compte des facteurs tels la taille optimale d'une population pour le maintien de celle-ci, la capacité de charge des aires de reproduction, les demandes pour l'exploitation récréative, les préoccupations liées à la dévastation des récoltes et les possibilités de pullulation de maladies.

Tableau 3. Statut et objectifs des populations d'oies et bernaches de l'Amérique du Nord

<i>Espèce et population</i>	<i>Moyenne de population (2000-2002)^a</i>	<i>Tendance démographique (1993-2002)^b</i>	<i>Objectif de population</i>
BERNACHES DU CANADA			
Atlantique	134 900	Croissante	175 000 ^{c,d}
Voie de migration de l'Atlantique (résidente)	997 700	Croissante	650 000 ^{e,f}
Atlantique Nord	Aucune estimation	Aucune estimation	Pas encore déterminée
Sud de la baie James	89 400	Stable	100 000 ^e
Vallée du Mississippi	598 600	Stable	375 000 ^e
Voie de migration du Mississippi (géantes)	1 442 900	Croissante	1 000 000 ^e
Prairies de l'Est	235 600	Stable	200 000 ^e
Ouest des Prairies et grandes plaines	662 600	Croissante	285 000 ^g
Prairies d'herbes hautes	316 500	Stable	250 000 ^g
Prairies d'herbes courtes	175 000	Décroissante	150 000 ^g
Hi-Line	246 900	Croissante	80 000 ^g
Rocheuses	162 229	Croissante	117 100 ^e
Pacifique	Aucune estimation ^h	Aucune estimation ^h	Pas encore déterminé
Petite	Aucune estimation	Aucune estimation	Pas encore déterminé
<i>Occidentalis</i>	17 300	Stable	Éviter la liste de la ESA ⁱ
<i>Minima</i>	181 700	Stable	250 000 ^j
Aléoutiennes	33 400	Croissante	40 000 ^g
Vancouver	Aucune estimation	Aucune estimation	Pas encore déterminé

<i>Taverneri</i>	Aucune estimation	Aucune estimation	Pas encore déterminé
OIES DES NEIGES			
Grande Oie des neiges	763 500	Croissante	500 000 ^k
Petite Oie du milieu du continent	2 478 200	Stable	1 000 000 ^g
Petite Oie de la voie de migration du Centre-Ouest	114 400	Stable	110 000 ^g
Petite Oie de l'île Wrangel	102 500	Croissante	120 000 ^e
Petite Oie de l'Ouest de l'Arctique	486 000	Croissante	200 000 ^e
OIES DE ROSS	619 000	Croissante	100 000 ^e
OIES RIEUSES			
Milieu du continent	914 300	Stable	600 000 ^j
Tule	5 500 ^l	Stable	10 000 ^g
Pacifique	381 200	Croissante	300 000 ^j
BERNACHES CRAVANTS			
Atlantique	161 400	Stable	124 000 ^g
Pacifique	132 000	Stable	150 000 ^g
Ouest de l'Extrême-Arctique ^m	Aucune estimation	Aucune estimation	12 000 ^g
Est de l'Extrême-Arctique ^m	20 000	Stable	Pas encore déterminé
OIES EMPEREURS^m	68 600	Stable	150 000 ^e
BERNACHES NÉNÉS^m	1 175	Stable	2 800 ^e

^a Les années de relevés incomplets ont été exclues du calcul. Dans les cas où des estimations ne sont pas disponibles pour la période de 2000 à 2002, les dernières sont présentées.

^b De nombreux relevés des populations d'oies et bernaches, en particulier les relevés axés sur les aires de reproduction, se fondent sur des périodes de données plus courtes que celles des relevés exécutés pour les canards; c'est pourquoi les estimations des tendances se fondent sur une durée plus courte, soit de 10 ans ou, si ce n'est pas possible, sur la période des données consignées.

^c Indice des couples reproducteurs.

^d Objectif réparti : 150 000 couples dans la péninsule d'Ungava; 25 000 couples dans le Québec boréal.

^e Population printanière totale.

^f Réduire à ce niveau d'ici 2005.

^g Population hivernale.

^h Les relevés des provinces et des États existent, mais il n'est pas encore possible d'établir un indice pour l'ensemble des populations.

ⁱ ESA – *Endangered Species Act* (États-Unis).

^j Population automnale.

^k Population printanière.

^l Estimation de la population fondée sur les observations liées aux colliers au cours de l'hiver.

^m Non partagé entre deux nations signataires ou plus. La gestion revient à la nation qui englobe l'aire de répartition de la population, de la sous-population ou de la race.

Aucune race n'est reconnue parmi les 3 espèces de cygnes prises en compte dans le Plan. À des fins de gestion, des objectifs sont établis pour 2 populations de Cygnes siffleurs et 3 populations de Cygnes trompettes (tableau 3).

Tableau 4. Statut et objectifs des populations de cygnes de l'Amérique du Nord

<i>Espèce et population</i>	<i>Population d'hiver moyenne sur 3 ans (2000-2002)</i>	<i>Tendance récente (1993-2002)</i>	<i>Objectif de population</i>
CYGNES SIFFLEURS			
Population de l'Est	101 800	Croissante	80 000 ^b
Population de l'Ouest	79 500	Stable	60 000 ^b
CYGNES TROMPETTES			
Population de la côte du Pacifique	17 551 ^c	Croissante ^d	13 000 ^e
Population des Rocheuses	3 666 ^a (9,1 %) ^{c,f}	Croissante ^d	Taux de croissance annuelle de 5 % ^g
Population de l'intérieur	2 430 ^c	Croissante ^d	2 000 ^e
CYGNES TUBERCULÉS	20 000 ^h	Croissante ^h	Pas encore déterminé

^a Les relevés des populations de cygnes sont réalisés sur de plus courtes périodes que les relevés établis pour les canards; c'est pourquoi les estimations de tendances se fondent sur une durée plus courte, soit de 10 ans ou, si ce n'est pas possible, sur la période des données existantes.

^b Population hivernale.

^c Indice de 2000 pour le relevé du Cygne trompette en Amérique du Nord effectué tous les 5 ans.

^d Pendant la période de 1990 à 2000.

^e Population automnale.

^f Taux de croissance annuelle moyenne de 1995 à 2000.

^g Objectif provisoire précisé jusqu'à ce qu'un objectif d'abondance soit fixé.

^h Fondé sur le relevé de mi-été du Cygne tuberculé dans la voie de migration de l'Atlantique et sur les données des relevés individuels effectués par des États dans les voies de migration du Mississippi, du Centre et du Pacifique.

Relation entre les objectifs de populations et les objectifs d'habitats

Le Plan précise ses objectifs finaux en ce qui a trait à l'abondance des populations de sauvagine de l'Amérique du Nord et à leur distribution. Le but consiste à atteindre les objectifs de populations par l'application avisée de mesures de conservation des habitats à l'échelle locale ou régionale guidée par les objectifs de conservation des habitats régionaux. Pour ce faire, les partenaires du Plan s'efforcent sans cesse de lier de façon quantitative les objectifs d'habitats de sauvagine régionaux aux objectifs de populations de sauvagine continentale.

Dix-sept années après la mise en œuvre du Plan, le fondement empirique pour les objectifs régionaux d'habitats varie grandement entre les plans conjoints. La quantité de renseignements de base disponibles sur l'évolution biologique d'une espèce de sauvagine donnée diffère considérablement d'une région géographique à une autre. Il en va de même des renseignements sur l'utilisation des ressources par la sauvagine et de l'influence de l'environnement sur la démographie des oiseaux. Cette disponibilité disproportionnée de données de base résulte d'un grand nombre de facteurs, dont, entre autres, la facilité et le coût logistiques des travaux dans différents milieux, l'emplacement géographique des établissements de recherche publics et privés dotés de connaissances spécialisées sur la sauvagine, les différences géographiques dans l'importance relative perçue de la sauvagine par rapport aux autres ressources d'espèces sauvages. Les objectifs de conservation des habitats des plans conjoints présentés au tableau 5 reflètent cette variabilité géographique dans la quantité et la qualité des renseignements scientifiques sur la relation oiseau-habitat. Alors que certains objectifs ont été dérivés de modèles empiriques et sont évalués à l'aide de ceux-ci, d'autres sont fondés de manière plus considérable sur des rapports de spécialistes. Le défi continu des partenaires du Plan consiste à créer des modèles pour la conservation des habitats, de les évaluer et de les peaufiner pour améliorer les stratégies de conservation des habitats. Un examen des objectifs d'habitats des plans conjoints et des méthodes utilisées pour les dériver feront partie de l'évaluation approfondie des progrès du Plan prévue pour la période s'étendant de 2003 à 2005.

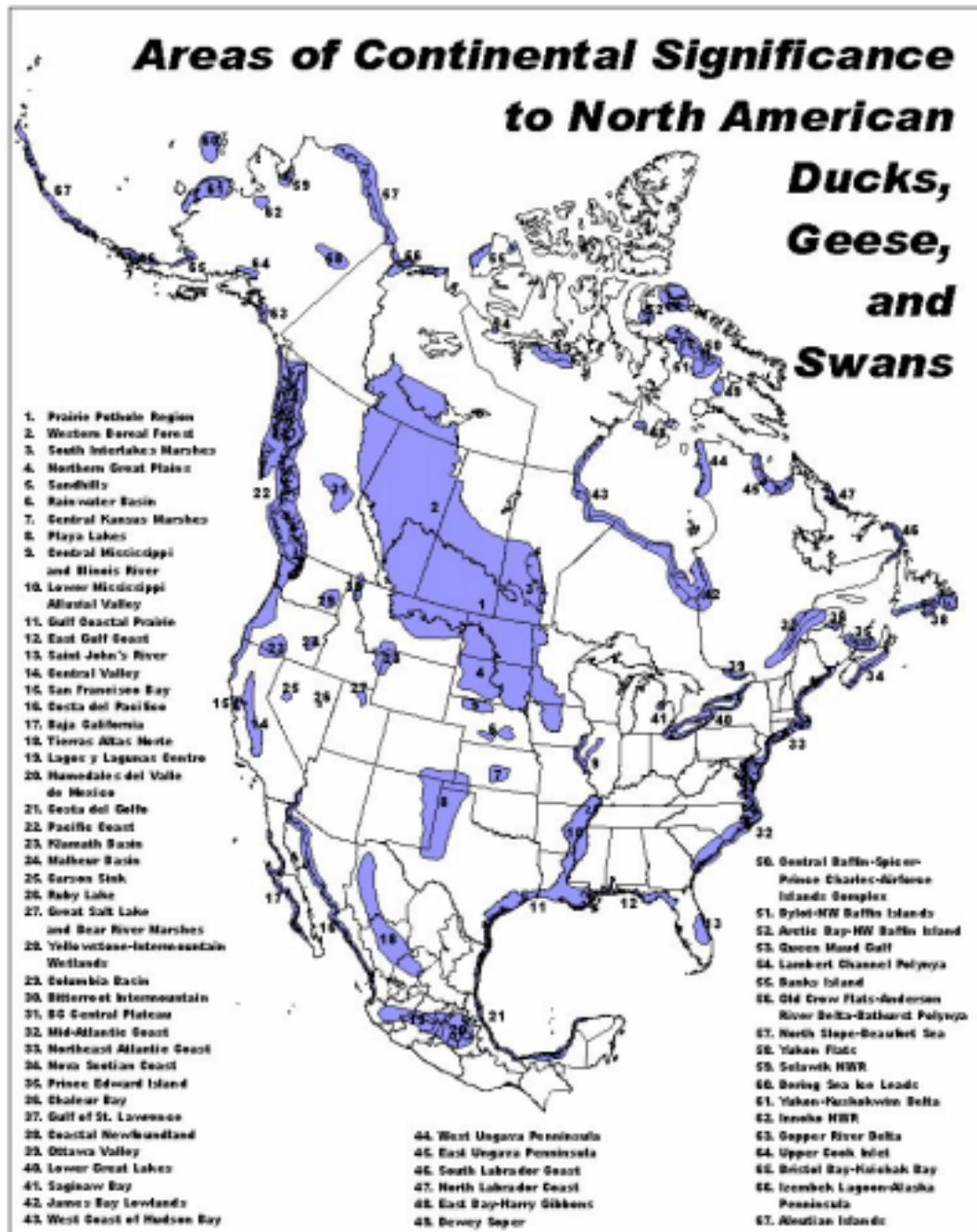
« Les partenaires du Plan s'efforcent sans cesse de concevoir des modèles liant les objectifs d'habitats de sauvagine régionaux aux objectifs de population de sauvagine continentale. »

Tableau 5. Objectifs d'habitats des plans conjoints (en acres)

Plan conjoint	Protection/Conservation	Remise en état/Amélioration
Côte de l'Atlantique	945 000	209 790
Habitats de Central Valley	200 000	734 555
Habitats de l'Est	1 435 230	1 221 550
Côte du Golfe	1 129 972	921 016
Intermountain West	1 500 000	1 000 000
Vallée du Mississippi inférieur	407 000	2 046 000
Côte du Pacifique	249 000	108 000
Lacs Playa	51 000	35 000
Habitats des Prairies	6 672 240	–
Cuvettes des Prairies	1 891 315	4 409 398
Bassin Rainwater	50 000	38 333
Baie de San Francisco	107 000	129 000
Miss. sup./Grands Lacs	758 572 ²	–

² L'objectif d'habitats consiste à conserver des acres supplémentaires par l'acquisition, la protection, la remise en état et l'amélioration.

Figure 1 Zones d'importance continentale pour les canards, les oies et bernaches et les cygnes de l'Amérique du Nord



Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine de 1986 a désigné l'habitat de reproduction des cuvettes des Prairies au Canada et aux États-Unis comme une haute priorité de protection. À l'avenir, la réussite ou l'échec du Plan continuera d'être liée aux tendances à long terme des conditions d'habitat dans la région des cuvettes des Prairies. Le Plan de 1986 a également identifié d'autres régions ayant des besoins de conservation d'habitats essentiels pour la sauvagine. Étant donné que le fondement biologique pour la conservation de la sauvagine s'est amélioré et que les perspectives du Plan se sont élargies pour intégrer toute la gamme de sauvagine de l'Amérique du Nord, des aires de priorité supplémentaires ont été reconnues dans les trois pays comme étant essentielles au maintien continu des canards, des oies et bernaches et des cygnes tout au long du cycle annuel. Bien que la conservation, ou la surveillance, de l'habitat soit importante partout sur le continent, ces aires exigent une attention et des ressources particulières.

IV. Nouvelles tendances

Depuis plus de 100 ans, la conservation de la sauvagine en Amérique du Nord s'adapte aux changements des forces environnementales, économiques, sociales et politiques. Des changements continuels fondamentaux dans ces forces et d'autres facteurs, particulièrement la tendance à la mondialisation de la société humaine, exigent l'attention constante des partenaires du Plan. Il faut reconnaître que ces facteurs externes peuvent éventuellement avoir des incidences majeures, tant positives que négatives, sur les paysages qui soutiennent la sauvagine en Amérique du Nord.

Les avantages sociétaux découlant de populations de sauvagine saines – avantages récréatifs, économiques, culturels, environnementaux – étaient à l'origine du Plan de 1986 et sont essentiels au soutien du public à l'avenir. Les chasseurs ont traditionnellement appuyé la mission du Plan et ils continueront d'être les principaux intervenants dans les activités du Plan. Cependant, en prévision de l'avenir, les partenaires du Plan doivent être conscients des tendances sociétales nouvelles qui peuvent faire changer la demande du public et le soutien politique de la conservation, ce qui influera sur la capacité des organismes de se concentrer de façon efficace sur les besoins en matière de conservation de la sauvagine. La communauté du Plan doit surveiller et prendre en compte les répercussions stratégiques de ces changements pour assurer la pertinence du Plan dans le nouveau siècle.

La croissance des populations, les demandes croissantes d'énergie, d'eau, de nourriture et de fibres, l'expansion urbaine, les espèces envahissantes et le changement climatique mondial établissent le contexte de nos mesures de conservation de la sauvagine. Bien que les détails concernant la nature particulière, l'amplitude et la portée de ces menaces et de leurs répercussions pour la conservation demeurent incertains, une chose est certaine : des changements importants surviendront. Les stratégies de conservation relatives aux besoins futurs doivent tenir compte des effets négatifs de ces pressions jusqu'au point où elles entraînent une perte et une détérioration des habitats. En même temps, certaines de ces forces créent également de nouvelles possibilités de conservation. Par exemple, les préoccupations croissantes relativement aux approvisionnements appropriés en eau potable ont mené à une synergie entre les partenaires du Plan et les gouvernements locaux, mettant en lumière des activités éventuelles du Plan dans le but de fournir de multiples avantages à la société. Les partenaires du Plan doivent surveiller et évaluer les données en provenance de ces tendances mondiales – et ensuite agir en conséquence des nouvelles connaissances – dans le but de limiter les incidences négatives et de tirer profit des avantages éventuels pour la conservation de la sauvagine.

V. Amélioration de notre fondement scientifique

Pour établir des plans de conservation, le Plan a le privilège de pouvoir compter sur une riche histoire scientifique et une grande expérience de gestion pratique, ce qui lui procure une base scientifique solide. Toutefois, cela diffère énormément selon les espèces et les régions. Par exemple, nous en connaissons davantage sur les Canards colverts du milieu du continent que sur les Eiders à tête grise du centre de l'Arctique ou les Érismaures routoutous au Mexique. Malgré les positions fermes du Plan, la sauvagine vit dans un monde en perpétuelle évolution, et ses habitats subissent les assauts incessants au développement humain. Par conséquent, les gestionnaires sont mis au défi de prendre des décisions et de faire des investissements en conservation face à l'incertitude entourant les répercussions de leurs mesures sur les populations de sauvagine. Les partenaires du Plan doivent continuellement faire face aux défis soulevés par les améliorations constantes à apporter aux fondements biologiques, dont dépendent des décisions de conservation majeures, et celles à apporter à leur travail par une gestion adaptative.

Aux fins du Plan, la notion de gestion adaptative se décrit comme le processus d'utilisation des cycles itératifs de planification, de mise en œuvre et d'évaluation dans le but d'améliorer le rendement des dirigeants. En vertu de ce concept, les responsables du Plan conçoivent des activités de conservation pour que celles-ci aient une incidence importante, mais ils les considèrent également comme des occasions d'apprentissage pour éclairer les décisions futures des dirigeants. Dans le but de gérer de façon adaptative, les gestionnaires doivent être en mesure de formuler des objectifs clairs et quantifiables pour chaque programme de conservation, de prévoir les résultats biologiques des mesures de gestion, de concevoir et de mettre en œuvre des procédures de surveillance pour mesurer ces résultats, et de comparer les résultats aux objectifs initiaux. Les connaissances acquises et peaufinées pendant un cycle servent ensuite à ajuster la planification et la mise en œuvre futures. Les éléments de surveillance et d'évaluation peuvent varier de la simple surveillance des résultats de gestion quotidienne à la prestation expérimentale rigoureuse de solutions de gestion de rechange.

D'importantes lacunes demeurent dans les renseignements de base portant sur l'écologie, l'abondance et les tendances de nombreuses populations de sauvagine, surtout en ce qui concerne les canards de mer et les canards résidents du Mexique. Les programmes visant à surveiller les tendances des populations ont des lacunes ou sont inadéquats pour plusieurs espèces sauvages, ce qui empêche l'établissement d'objectifs significatifs relativement aux populations pour toutes les espèces sauvages. Les capacités de surveillance des populations doivent augmenter pour détecter les changements réels en matière de l'abondance de la sauvagine et pour mesurer ces changements par rapport aux objectifs visés. Les plans conjoints doivent mettre au point et maintenir des systèmes de surveillance et d'évaluation aptes à détecter les changements qui surviennent dans un habitat sur une période donnée (y compris les

mesures du Plan) selon des échelles spatiales appropriées. Cette information est nécessaire pour permettre aux plans conjoints et à l'Équipe de soutien scientifique de mieux comprendre la façon dont les changements d'un habitat particulier touchent le recrutement et la survie de la sauvagine. Au nombre des besoins évidents figurent une surveillance plus fréquente et plus complète des changements relatifs à l'utilisation des terres dans la région des cuvettes des Prairies et une surveillance fiable des populations dans les principales aires de migration et d'hivernage de la sauvagine.

Comme le Plan travaille à l'échelle continentale, nationale, régionale et locale, la gestion adaptative et la planification stratégique doivent comprendre diverses échelles spatiales. L'échelle spatiale détermine les questions pertinentes, les défis, les occasions d'apprendre et les inférences possibles. Il est important de savoir juger de ces différences pour arriver à fournir les données appropriées aux décideurs de tous les niveaux. Par exemple, le comité du Plan a besoin d'analyses pour l'aider à établir la priorité des activités à mener à l'échelle continentale, alors qu'un gestionnaire de plan conjoint d'habitat tirerait meilleur profit des connaissances sur les relations entre les variables d'un habitat régional et les populations de sauvagine. Cela n'empêche pas le fait que les données recueillies au niveau d'un plan conjoint pour une prise de décisions locales soient également utiles pour éclairer les priorités à l'échelle continentale. Les gestionnaires de tous les niveaux tirent profit d'un partage efficace de données.

La communauté du Plan s'est engagée à combler les lacunes en matière de données scientifiques et à intégrer les meilleures connaissances scientifiques possibles aux systèmes de soutien des décisions du Plan de l'échelle continentale à l'échelle de projets. La capacité des plans conjoints et d'autres partenaires de mise en œuvre doit être renforcée afin de fournir les meilleures connaissances possibles des tendances des populations et des paysages ainsi que de l'efficacité au point de vue biologique des mesures prises par le Plan. Les données recueillies au niveau local aideront en retour à guider les priorités à l'échelle continentale. L'amélioration de la rentabilité des mesures amorcées par le Plan et le renforcement des fondements scientifiques des plans pour la sauvagine sont les éléments clés du maintien du rôle de direction du Plan en matière de conservation.

« L'amélioration de la rentabilité des mesures amorcées par le Plan et le renforcement des fondements scientifiques des plans pour la sauvagine sont les éléments clés du maintien du rôle de direction du Plan en matière de conservation. »

VI. Organisation institutionnelle

Le Plan est un projet international sans précédent sur le continent. Cet effort volontaire nécessite une bonne direction à différents niveaux dont au niveau du Comité du Plan et de son Équipe de soutien scientifique, celui des conseils de gestion des plans conjoints individuels, celui des conseils des voies de migration, celui du sous-comité consultatif mexicain sur la sauvagine, enfin celui d'une multitude de groupes régionaux et locaux.

Ces ententes institutionnelles transcendent une diversité de structures politiques, de cultures et de langues en plus de permettre la croissance continue en vertu du Plan depuis les 17 dernières années.

L'organisme principal du Plan est le Comité international du Plan qui comprend des représentants du Canada, des États-Unis et du Mexique. L'administration du Plan s'effectue par l'intermédiaire du Conseil de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord au Canada, le Fish and Wildlife Service des États-Unis et la Direction générale des espèces sauvages du Secrétariat à l'Environnement et aux Ressources naturelles du Mexique.

Bien que ces organismes fournissent une orientation et une gestion à long terme au Plan, c'est le réseau de partenariats qui relie les différents éléments de la communauté de conservation de la sauvagine. Les partenaires du Plan ont tous un rôle important à jouer dans l'atteinte de la vision et des objectifs du Plan. Les plans conjoints régionaux sont le point de convergence de tous les efforts déployés au Canada et aux États-Unis ainsi que par divers partenariats locaux du Mexique. En effet, ces groupes régionaux autonomes lient différents programmes visant la conservation des oiseaux migrateurs, des espèces multiples et des habitats sur des terres publiques et privées. Des partenariats régionaux organisés continuent de surgir au Mexique. La stratégie nationale émergente pour la gestion de la sauvagine et de ses habitats au Mexique détermine les régions visées par la gestion de la sauvagine. Ces régions pourraient, à l'avenir, produire des organismes de type plan conjoint.

La vision, la direction, les ressources suffisantes et la continuité sont tous essentiels au succès. Toutefois, sans fondement scientifique solide, la surveillance biologique, la rétroaction adaptative et la conservation des espèces sauvages ne seront pas efficaces. L'Équipe de soutien scientifique du Plan, les conseils des voies de migration et les comités techniques des plans conjoints et d'autres partenariats sont essentiels au renforcement des fondements biologiques du Plan.

Au cours des 15 prochaines années, il est impératif que ces différents groupes administratifs et techniques demeurent en liaison étroite et travaillent ensemble pour réaliser les visions et les objectifs du Plan. Si les efforts ne sont pas à la hauteur, ils entraveront la réussite de la conservation de la sauvagine.

VII. Défis

Le coût de la conservation de toute la gamme de sauvagine en Amérique du Nord et de son habitat s'élèvera à de multiples milliards de dollars, bien au-delà des moyens des ressources traditionnelles consacrées à la conservation de la sauvagine. Une augmentation du financement est nécessaire, bien qu'il ne constituera pas à lui seul l'ultime solution. L'histoire démontre qu'il est possible d'utiliser les grands partenariats du Plan pour s'adjoindre d'autres groupes d'intérêt, en facilitant ainsi la combinaison des besoins de la sauvagine avec d'autres résultats sociaux désirés tels que de l'eau pure, de l'air pur ainsi que de la nourriture, des fibres et de l'énergie durables. De cette façon, les fonds pour la conservation de la sauvagine peuvent être obtenus par le

truchement des milliards de dollars dépensés annuellement pour ces autres groupes d'intérêt. Les partenaires du Plan disposent d'un outil convaincant pour façonner les politiques et les programmes futurs, soit le fondement scientifique solide du Plan, particulièrement la capacité de déterminer le type, la quantité et le lieu des mesures de gestion nécessaires à l'atteinte des objectifs de population désirés.

Le défi du comité du Plan comporte trois volets : 1) diriger les fonds disponibles là où ils peuvent être utilisés le plus efficacement possible; 2) saisir les avantages éventuels des programmes fédéraux, des États et des provinces pour la sauvagine; 3) améliorer les connaissances scientifiques nécessaires à l'atteinte des objectifs du Plan.

Pour relever ce défi, les mesures suivantes sont nécessaires :

Les dirigeants du Plan, membres du comité du Plan et des conseils de gestion des plans conjoints, qui font partie des gouvernements fédéraux, d'États et de provinces et qui exercent leurs fonctions dans des institutions privées doivent :

- s'efforcer d'acquérir des ressources afin de réaliser les visions du Plan et de répondre aux recommandations de la présente mise à jour;
- favoriser les liens appropriés avec d'autres entités gouvernementales et non gouvernementales qui peuvent avoir un effet sur les habitats de sauvagine dans les paysages prioritaires nord-américains; mettre au point une liaison efficace avec d'autres secteurs de l'économie;
- Encourager les liens adéquats avec les zones à l'extérieur de l'Amérique du Nord qui sont importantes pour certaines espèces de sauvagine nord-américaine (p. ex. la Russie, le Groenland, l'Amérique latine et les Caraïbes).
- reconnaître, surveiller et aborder les nouvelles tendances sociales, économiques et environnementales; chercher des occasions de collaboration pour la conservation de la sauvagine;
- Corriger les déficits constants dans les habitats de reproduction dans la région des Prairies du milieu du continent.
- aborder les besoins de conservation dans la forêt boréale, qui s'est démarquée comme une zone hautement prioritaire;
- achever et mettre en oeuvre la stratégie nationale pour la gestion de la sauvagine et de ses habitats du Mexique;

Au niveau technique, les plans conjoints, l'Équipe de soutien scientifique et les autres partenaires du Plan devraient :

- cerner des facteurs contraignants importants pour des espèces ou des populations de sauvagine qui présentent des diminutions démographiques à long terme;

- élaborer et utiliser des processus adaptatifs de planification et d'évaluation fondés sur la biologie afin de faire en sorte que les travaux en matière d'habitats ciblent les besoins en conservation prioritaires de la sauvagine, peu importe où ils se présentent;
- approfondir nos connaissances des liens entre les dynamiques de l'habitat et les réactions de la sauvagine afin de concevoir et d'exécuter des programmes de conservation de la sauvagine plus efficaces et de promouvoir des politiques publiques de soutien.

La communauté du Plan doit étudier si la « formule » organisationnelle actuelle du Plan correspond à sa « fonction » future souhaitée, telle que décrite dans le présent document, et devrait :23

- Examiner les rôles et les responsabilités du comité du Plan, en terminant par un regard sur sa structure et ses membres.
- Renforcer les liens et la coordination scientifiques et opérationnels entre les différents plans conjoints d'habitats, entre les plans conjoints d'habitats et ceux d'espèces, et entre le comité du Plan, les voies de migration, l'Équipe de soutien scientifique du PNAGS et tous les plans conjoints.

Évaluation des progrès du PNAGS en 2004-2005

Afin de s'assurer que le Plan maintient le cap vers l'atteinte de son but, le comité du Plan, avec l'appui de l'Équipe de soutien scientifique et en collaboration avec les plans conjoints relatifs aux espèces et à l'habitat, entreprendra une évaluation exhaustive des progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs du Plan. Cette évaluation comprendra une mise à jour des objectifs en matière d'habitats régionaux fondée sur les résultats de l'évaluation, la détermination des besoins de soutien scientifique supplémentaire et une estimation plus précise des ressources nécessaires à la réalisation des objectifs du Plan. L'évaluation solidifiera également la planification biologique stratégique, la mise en oeuvre et l'évaluation dans l'ensemble de la communauté du Plan et renouvellera les relations de travail entre le comité du Plan et les plans conjoints.

Il est essentiel que tous les intervenants clés du Plan participent d'une façon quelconque à cet examen. Le comité du Plan doit fournir une direction internationale dans cette entreprise en offrant le soutien technique de son Équipe de soutien scientifique. Les plans conjoints, en particulier leurs comités techniques et les conseils des voies de migration connexes, doivent également participer pleinement aux travaux.

La portée et le processus concernant cette évaluation seront élaborés lors d'un atelier pour les intervenants du Plan qui se tiendra au cours de l'hiver 2004. L'évaluation doit débuter en 2004; un rapport final sera présenté à la communauté du Plan au plus tard à la fin de 2005. Les résultats de cette évaluation exhaustive aideront le comité du Plan et ses partenaires à préparer le terrain pour la mise à jour de 2008, en aidant à clarifier les besoins prioritaires clés pour faire avancer le Plan.

VIII. Un regard vers l'avenir

Les partenaires du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine poursuivent une voie bien établie pour aboutir à la réussite de la conservation. Une conservation à l'échelle des paysages, appuyé de divers partenariats et guidé par des principes scientifiques éprouvés, a réalisé plus dans les 17 dernières années que les fondateurs du Plan n'auraient jamais pu l'imaginer.

Ces réalisations sans précédent doivent être reconnues. Toutefois, les anciens défis persistent, telle l'amélioration du recrutement des canards dans les Prairies du Canada, alors que de nouveaux défis nous attendent, tels le maintien de la sauvagine dans les forêts boréales et la mise en place d'un programme de gestion de la sauvagine au Mexique. Les circonstances ont changé, mais la sauvagine d'aujourd'hui est confrontée à une multitude de pressions tout aussi imposantes que celles auxquelles elle était confrontée en 1986.

À l'aide de cette mise à jour, la communauté du Plan réitère son engagement inébranlable à la conservation de la sauvagine, et particulièrement au rôle pivot de la science à orienter les mesures du Plan. Le processus adaptif préconisé ici offre une voie sans obstacles au succès, même face aux incertitudes écologiques et sociales.

La sauvagine spectaculaire de notre continent a un avenir prometteur si nous poursuivons nos efforts pour lui venir en aide. Nous avons un Plan solide. Nous avons des antécédents de réussite. La vision d'une sauvagine en abondance, c'est à nous qu'il appartient maintenant de l'assurer.